



MRC de Témiscamingue

Angliers

Béarn

Belleterre

Duhamel-Ouest

Fugèreville

Guérin

Kipawa

Laforce

Laniel (TNO)

Latulipe-et-
Gaboury

Laverlochère

Lorrainville

Moffet

Nédélec

Notre-Dame-
du-Nord

Rémigny

St-Bruno-
de-Guigues

St-Édouard-
de-Fabre

St-Eugène-
de-Guigues

Témiscaming

Ville-Marie

MRC de
Témiscamingue

Règlement n° 153-08-2012

AVIS aux municipalités locales concernant l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement n° 153-08-2012 « **Modifiant le règlement n° 124-08-2007 concernant la collecte et le transport des matières recyclables, des matières résiduelles et des matières compostables** ».

(Réf. : Code municipal, articles 431 à 433, 447, 450 et 451)

PRENEZ AVIS que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, lors de la séance ordinaire du 8 août 2012 a adopté le règlement n° 153-08-2012 « **Modifiant le règlement n° 124-08-2007 concernant la collecte et le transport des matières recyclables, des matières résiduelles et des matières compostables** ». (Copie ci-annexée)

Le règlement n° 153-08-2012 entre en vigueur à la date de publication de cet avis.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau municipal ainsi qu'au bureau de la MRC de Témiscamingue, sur le site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca.

Donné à Ville-Marie, au bureau de la MRC de Témiscamingue, ce 17^e jour d'août 2012.

Denis Clermont
Secrétaire-trésorier – directeur général
MRC de Témiscamingue

DC/fa

p. j. Règlement n° 153-08-2012

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue
21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829
Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca



(MRCT, 17 août 2012 / fa)